



## **COMMUNIQUÉ**

Pour diffusion immédiate

### **Transferts de patients vers les CHSLD – De grâce, ne répétons pas les erreurs fatales de la première vague**

**Québec, le 11 janvier 2022** – L'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) est très inquiète du retour de la pratique de transferts de patients vers les CHSLD. En effet, cette stratégie dévastatrice qui a été funeste lors de la première vague au Québec est à nouveau déployée dans la province. Rappelons que lors de la première vague, 10 % des patients en CHSLD sont décédés de la COVID au Québec.

« Dans son rapport rendu public ce 23 novembre, la Protectrice du citoyen a dénoncé l'impact de milliers de lits qui ont été libérés dans les hôpitaux par des transferts de personnes hospitalisées vers les CHSLD. Cette pratique ayant fait entrer le loup dans la bergerie lors de la première vague fut à la source de milliers de décès. Et on nous propose aujourd'hui de répéter l'expérience? Cela n'a rien de rassurant », souligne Lise Lapointe, présidente de l'AREQ.

### **Omicron bien présent dans nos CHSLD**

Nous avons appris du même coup qu'en trois jours, les décès dans les CHSLD attribuables à la vague actuelle sont passés de 61 à 80. Puis, il y a présentement 30 CHSLD en zone rouge, dont au moins 25 % de leurs résidents sont atteints du virus.

« Nous devrions concentrer nos efforts pour freiner la détérioration actuelle dans les CHSLD qui font face au variant Omicron. Or, le transfert des patients hospitalisés vers les CHSLD ajoute un risque et un fardeau à des établissements fragiles, en manque de ressources et dont les personnes hébergées sont les plus vulnérables de notre société », ajoute Mme Lapointe.

L'AREQ invite donc les décideurs et les gestionnaires du réseau à éviter de replacer les CHSLD dans l'angle mort. Les conséquences catastrophiques de la première vague devraient suffire pour réévaluer ces décisions.

### **À propos de l'AREQ**

Fondée en 1961, l'Association des retraitées et des retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) compte plus de 60 000 membres dans l'ensemble des régions du Québec. L'AREQ est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

-30-

Source : Samuel Labrecque, conseiller en communications  
Cell : 418 802-1357 / Courriel : labrecque.samuel@areq.lacsq.org